

---

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2024**

---

Le conseil d'administration (CA) du Collège s'est réuni le 26 septembre 2024. Tous les membres ont participé à la réunion : certains membres y étaient en personne, d'autres virtuellement. M. Peter Christensen, directeur adjoint, Admissibilité, à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a assisté à la réunion en tant qu'observateur ministériel conformément à l'article 76 de la Loi sur le Collège.

Le CA a approuvé le point d'intérêt suivant pour les titulaires de permis :

- L'assemblée générale annuelle (AGA) des titulaires de permis du Collège, qui se tiendra à Laval, au Québec, le 5 décembre 2024, a été approuvée, et la date de référence a été fixée au 4 novembre 2024, date à laquelle les titulaires de permis doivent être en règle pour assister à l'assemblée et y voter.

Parmi les autres points abordés devant le CA, notons :

- une mise à jour des progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs du Plan stratégique 2023-2025,
- une discussion sur l'élaboration des Règlements administratifs du Collège,
- un examen des résultats financiers pour l'exercice ayant pris fin le 30 juin 2024.

Le CA a aussi adopté une résolution dans laquelle il félicite le Collège pour les progrès réalisés dans la lutte contre les praticiens non autorisés (PNA), reconnaissant ainsi l'initiative réussie du Collège qui a donné lieu à la fermeture de plus de 3000 sites Web et pages de médias sociaux faisant la promotion de PNA.

Le procès-verbal de la réunion du CA sera disponible dans son intégralité sur le site Web du Collège lorsque le CA l'aura approuvé lors de sa prochaine réunion du 5 décembre 2024.

Les réunions du CA du Collège sont ouvertes aux membres du public et aux titulaires de permis qui souhaitent y assister. La prochaine réunion a été fixée au 28 octobre 2024.